

DÉPARTEMENT DES
ARDENNES

ARRONDISSEMENT
DE
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Délibération n°

N°51CD/06/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ETABLISSEMENT PUBLIC
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
**OFFICE DE TOURISME
ARDENNE RIVES DE MEUSE**

Place du Château
08320 VIREUX-WALLERAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ
DE DIRECTION

SÉANCE DU 26 JUIN 2026

OBJET : Marché d'électricité : adhésion au dispositif electricité 2028 proposé par l'UGAP

L'an deux mille VINGT-SIX, vingt-cinq juin à dix-huit heures, le Comité de Direction de l'Établissement Public Industriel et Commercial Office de Tourisme Ardenne rives de Meuse, légalement convoqué, s'est réuni au siège de l'office de tourisme, rue du château, à Vireux-Wallerand sous la Présidence de Monsieur Pascal GILLAUX.

Membres en exercice : 13

Membres présents : 8

Suffrages exprimés : 8

N'ayant pas pris part au vote : 0

Convocation faite le : 10 juin 2026

Etaient présent(e)s :

Mesdames Isabelle BODART, Evelyne DEVOUGE-AUDART (jusqu'au point 50), Messieurs Dominique BERNIER, Slimane CHIBANE, Pascal GILLAUX, Frédéric LORIETTE, Maël PION, Frédéric PIERANGELI et Michaël WALTER.

Étaient excusé(e)s :

Mmes Marion JACQUEMIN, Isabelle COQUET, Evelyne DEVOUGE-AUDART (à partir du point 51) et Monsieur Olivier DIEUDONNE.

Secrétaire de séance :

Madame Isabelle BODART.

Objet : Marché d'électricité : adhésion au dispositif électricité 2028 proposé par l'UGAP (2028-2030).	Délibération avec incidence financière	Délibération n° N°51CD/06/2026
		Date : 25 JUIN 2026

Vu les articles L 2113-3 et 4 du Code de la Commande Publique,
Vu la proposition de convention présentée par l'UGAP,
Vu le rapport du Président lors du comité de direction réuni le 25 juin 2026,

Le Comité de direction, après délibération à l'unanimité,

AUTORISE la directrice à déposer le dossier d'adhésion à l'offre de l'UGAP et le cas échéant conclure et signer avec l'UGAP la convention de mise à disposition d'un marché de fourniture, d'acheminement d'électricité et services associés passé sur le fondement des accords-cadres (2028-2030).

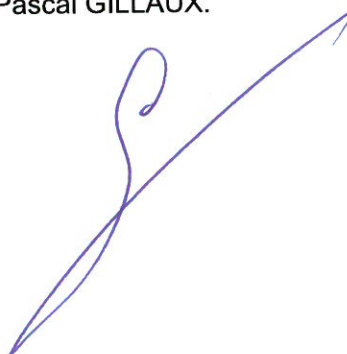
Fait et délibéré en séance les jours, mois et années susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,

Certifié Exécutoire,

Le Président de l'EPIC
Office de Tourisme Ardenne rives de Meuse.

Pascal GILLAUD.



Transmis au représentant de l'État le :

Affiché le :